



DISPARITÉS SOCIO-SPATIALES EN RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

Métropole Aix-Marseille

Synthèse

novembre 2013



SYNTHÈSE - MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE

L'analyse qui suit a pour objet de *mieux comprendre les dynamiques des différents quartiers de la ville de Marseille*. L'amélioration très importante du système de collecte des données statistiques à un niveau territorial fin (ici c'est l'IRIS, c'est à dire des ensemble d'environ 2000 habitants qui sera utilisé) depuis 20 ans permet de mieux comprendre les évolutions spécifiques à chacun des quartiers Marseillais. *Une ville de cette importance ne peut pas être observée globalement ou même par arrondissement. Enfin, un regard ne comprenant que la dernière photographie disponible ne permet pas non plus de comprendre les tendances*. Or, à Marseille 30% des habitants en 2009 n'habitaient pas le même logement cinq années plus tôt. Pour un tiers des « mobiles » il s'agit d'une arrivée sur la commune et pour les deux tiers il s'agit d'une mobilité résidentielle. Il faut noter que la mobilité résidentielle est beaucoup plus forte dans les territoires les plus favorisés de Marseille que dans les secteurs les plus défavorisés. Cela s'explique à la fois par des effets d'attractivité et à la fois par des possibilités de « partir » (c'est à dire de quitter le quartier) plus difficiles.

L'analyse dynamique des données fait apparaître nettement *des logiques de développement des quartiers très opposées au sein de la ville*. Le Compas a réalisé une analyse typologique de l'ensemble des IRIS nationaux basé sur les caractéristiques socio-économiques de chacun de ces territoires. En comparant la situation de la fin des années 90 à celle observée à la fin de la première décennie des années 2000, le renforcement des tendances est très net. Ainsi, deux grandes dynamiques s'opposent dans la ville :

- Un nord de la ville marqué par un accroissement important du nombre d'IRIS se situant dans les catégories les plus marqués par les difficultés sociales. Les territoires se situant parmi les plus fragiles au niveau national sont en accroissement dans ce secteur.
- A l'opposé au sud du centre de Marseille les quartiers aisés sont très largement dominant au sein desquels, la catégorie comprenant les quartiers les plus favorisés en France s'accroît assez nettement.
- Entre ces deux secteurs un ensemble d'IRIS marqué par une diversité sociale plus importante. Ces IRIS sont situés dans le centre de Marseille (sud de la Canebière).

Parallèlement, il est important d'analyser à partir de quelques indicateurs clés l'évolution des écarts entre ces territoires afin de mieux comprendre l'impact de ces dynamiques différenciées.

Le premier indicateur pertinent est celui du *niveau de revenus des ménages*. L'analyse de l'évolution du revenu médian fait apparaître des situations extrêmement différentes d'un secteur à l'autre de la ville. Ainsi, pour Marseille entre 2001 et 2009 le niveau de vie médian des ménages marseillais aura progressé un peu moins vite que celui des Français globalement. Au sein de la ville, certains quartiers connaissent une évolution très importante notamment dans les 7ème et 8ème arrondissements où la progression aura été nettement plus forte qu'en France métropolitaine. A l'opposé les variations les plus faibles se situent dans le 3ème, le 14ème et le 15ème arrondissement. Dans ces territoires la progression aura été deux fois moins importante qu'au niveau national. Dès lors, l'accroissement des écarts de niveaux de vie entre territoires est très importante. Ainsi, en valeur absolue la progression du niveau de vie médian aura été de 620 € par mois par unité de consommation à Cadenelle contre 114€ à Kallisté. L'écart du niveau de revenu médian est passé de 2500 € par mois par unité de consommation à 3000 € en dix ans.

Le second indicateur est lié au *niveau de formation* des habitants des territoires. Il ne s'agit plus d'un capital financier (tel que peut l'être le niveau de revenu des ménages), mais d'un capital humain important dans notre société (pour l'emploi, pour le positionnement social, pour l'accès à de nombreuses fonctions). Là aussi l'analyse des écarts entre territoires est identique à celle présentée ci-dessus. En reprenant les deux mêmes quartiers (Cadenelle d'une part et Kallisté d'autre part) il y avait 33 points d'écarts entre eux en 1990 concernant la part des diplômés de l'enseignement supérieur (bac+2 et plus) parmi les personnes ayant achevé leurs études. Il y a actuellement 46 points d'écarts.

Il serait possible de multiplier les analyses statistiques (en intégrant notamment le *taux de cadres et professions intellectuelles supérieures* dans les quartiers, les *taux d'activités des 25/54 ans* qui baissent dans les quartiers les plus pauvres et qui progressent dans les quartiers les plus favorisés, ...). Des modèles très différents se développent au sein de la ville de Marseille. Parallèlement, *la discrimination est plus fortement ressentie dans les quartiers les plus pauvres que dans les quartiers les plus aisés*. Ainsi, la part des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur et n'occupant pas un emploi de cadre ou de profession intermédiaire est beaucoup plus importante dans les quartiers les plus fragiles que dans les autres quartiers. Il en est de même pour le chômage en fonction du niveau de formation.

La synthèse qui suit reprend ces différents éléments et permet aussi de positionner Marseille au regard de l'ensemble de la Métropole Aix Marseille.

• Comment mesurer les disparités socio-spatiales et leurs évolutions ?

Entre 2010 et 2012, la région Provence Alpes Côte d'Azur a réalisé une étude dynamique de l'évolution de ses territoires analysée au regard de l'évolution de ses richesses économiques ainsi que de ses réalités sociales. Cette analyse a permis de faire ressortir 7 groupes de territoires et d'analyser les dynamiques propres à chacun de ces groupes. L'intérêt de cette analyse est de **faire apparaître l'accroissement des écarts entre les différents groupes** au regard d'indicateurs de potentialités tels que les taux d'activités, les niveaux de vie et les niveaux de formation. De même, les structures des ménages tendent à se différencier entre territoires (avec notamment l'accroissement des adultes seuls, avec ou sans enfants, d'une part et les couples, avec ou sans enfant, d'autre part).

L'étude présentée ci-après vient compléter cette approche en cherchant à développer une analyse plus fine, calquée sur les IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique), afin de mettre en évidence les fortes disparités existant au sein même des communes composant le territoire régional.

Pour répondre à cet objectif une analyse en trois grandes étapes vous est proposée avec :

- une analyse diagnostique des territoires composant la Métropole Aix-Marseille sur quelques indicateurs clés
- une analyse des potentiels de développement des territoires au regard d'un indicateur synthétique de dynamique territoriale
- une analyse dynamique du positionnement des IRIS de la Métropole Aix-Marseille par rapport à l'ensemble des IRIS de France.

• Quelques indicateurs clés concernant les IRIS de la Métropole Aix-Marseille et leur dynamique

En complément des tableaux présentés par EPCI et Arrondissements municipaux de Marseille, afin de faciliter la lecture des données, nous avons retenu un classement des territoires avec un détail sur :

- les 15 IRIS et les 10 communes les plus pauvres de la Métropole Aix-Marseille (au regard du niveau de revenus médian par unité de consommation)
- les 15 IRIS et les 10 communes où les niveaux de revenus sont les plus forts

Comment évolue la population ?

La population a augmenté un peu plus vite qu'en moyenne nationale sur la Métropole Aix-Marseille, et globalement plus rapidement sur les territoires les plus pauvres que sur les territoires les plus riches

Population	Population 2009	Evolution de la population 1999-2009*		
		Effectifs	%	moyenne annuelle en %
Marseille Provence Métropole	1 038 940	+58 149	+5,9	+0,6
Pays d'Aix-en-Provence	340 512	+23 006	+7,2	+0,7
Pays d'Aubagne et de l'Etoile	99 162	+10 942	+12,4	+1,2
Salon - Etang de Berre - Durance	136 771	+15 015	+12,3	+1,2
Ouest-Provence	97 623	+9 073	+10,2	+1,0
Pays de Martigues	69 185	+3 049	+4,6	+0,5
Communes hors EPCI en 2011	24 804	+1 876	+8,2	+0,8
Métropole Aix-Marseille	1 806 997	+124 755	+7,4	+0,7
- Marseille	850 602	+53 979	+6,8	+0,6
- Marseille Provence Métropole hors Mars	188 338	+5 000	+2,7	+0,3
- Aix-en-Provence	141 895	+8 532	+6,4	+0,5
- Pays d'Aix-en-Provence hors Aix-en-Prove	214 130	+15 701	+7,9	+0,8
France Métropolitaine	62 465 709	+3 945 021	+6,7	+0,7

* La population de 1999 prise en compte ici n'est pas la population municipale, non disponible en infra-communal

Source : Insee RP

Où naissent les enfants ?

Les naissances s'effectuent dans les quartiers pauvres. Ainsi, par femme en âge d'avoir un enfant, le nombre de naissances est fortement supérieur dans les quartiers les plus pauvres que dans les quartiers les plus riches.

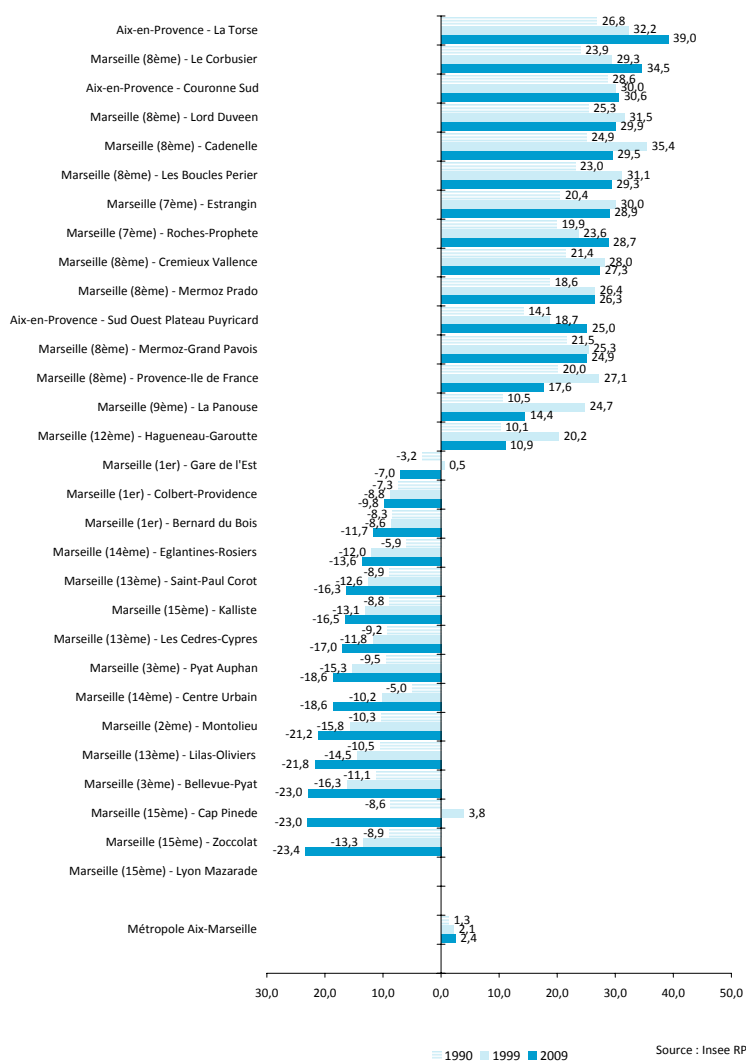
Et la taille moyenne des ménages ?

La taille moyenne des ménages diminue fortement sur les territoires les plus riches alors qu'elle augmente sur certains quartiers pauvres.

Où vivent les personnes âgées ?

Plus de 16% de la population est âgée de 75 ans ou plus sur le quartier Cadenelle du 8ème arrondissement de Marseille (le quartier le plus riche) contre moins de 3% sur le quartier Kalliste du 15ème arrondissement de Marseille (le quartier le plus pauvre).

Ecart à la moyenne nationale du poids des hauts niveaux de formation



Le niveau de formation

Ce graphique représente l'écart entre la part des personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur en France Métropolitaine et la part des personnes ayant un diplôme sur chacun des territoires d'observation. L'analyse est effectuée sur trois années : 1990, 1999 et 2009.

Dans les territoires riches, la part des diplômés de l'enseignement supérieur s'accroît plus rapidement qu'au niveau national. Par contre, dans les IRIS les plus pauvres l'écart en négatif progresse. Dès lors, les écarts entre les deux groupes de territoires s'accroissent significativement.

Quelle activité pour les femmes ?

Le taux d'activité des femmes, bien qu'inférieur à celui des hommes a tendance à augmenter. L'écart entre hommes et femme ne se creuse que sur les quartiers les plus pauvres.

La sur-qualification

Le sous-emploi (emploi de personnes diplômées du supérieur à des postes d'employés ou d'ouvriers) concerne 19% des hommes et 27% des femmes. Il atteint 32% chez les personnes en lien avec l'immigration. Le taux de sous-emploi est d'autant plus élevé chez les personnes en lien avec l'immigration qu'il s'agit de populations résidant sur les territoires les plus pauvres (33% pour Marseille).

Emploi de personnes diplômées du supérieur âgées de moins de 35 ans comme ouvriers ou employés	Taux de sous-emploi en %				
	Total	hommes	femmes	pop. en lien à l'immigration*	pop. sans lien à l'immigration**
Marseille Provence Métropole	23,0	19,4	25,8	32,2	21,7
Pays d'Aix-en-Provence	20,6	15,1	25,7	29,9	19,6
Pays d'Aubagne et de l'Etoile	25,0	18,5	29,6	31,9	24,3
Salon - Etang de Berre - Durance	23,9	19,0	28,2	32,8	23,0
Ouest-Provence	33,4	31,6	34,9	42,3	32,5
Pays de Martigues	28,4	23,1	32,7	37,4	27,4
Communes hors EPCI en 2011	24,6	17,9	29,0	34,7	23,7
Métropole Aix-Marseille	23,3	19,0	26,8	32,4	22,2
- Marseille	22,9	19,7	25,4	32,6	21,4
- Marseille Provence Métropole hors Marseille	23,7	17,6	28,3	28,7	23,3
- Aix-en-Provence	19,6	14,8	24,2	29,4	18,3
- Pays d'Aix-en-Provence hors Aix-en-Provence	21,9	15,5	27,5	30,8	21,3

* Population vivant dans un ménage où au moins une personne est immigrée

** Population vivant dans un ménage sans personne immigrée

Source : INSEE, fichier détail 2009

Les revenus des ménages

	Démographie fiscale		Revenus fiscaux des ménages par unité de consommation (mensuels en euros)											Ecart	
	Ménages	Population	1er décile	2ème décile	1er quartile	3ème décile	4ème décile	Médiane	6ème décile	7ème décile	3ème quartile	8ème décile	9ème décile	inter-quartiles	inter-déciles
Marseille Provence Métropole	438 683	1 012 469	488	861	986	1 098	1 309	1 527	1 767	2 049	2 223	2 431	3 137	1 237	2 649
Pays d'Aix-en-Provence	144 025	346 980	897	1 178	1 292	1 402	1 621	1 856	2 111	2 426	2 626	2 872	3 658	1 334	2 761
Pays d'Aubagne et de l'Etoile	41 277	102 375	923	1 172	1 269	1 366	1 554	1 746	1 967	2 222	2 387	2 578	3 226	1 118	2 303
Salon - Etang de Berre - Durance	54 714	137 627	869	1 119	1 221	1 315	1 505	1 692	1 899	2 151	2 311	2 492	3 093	1 089	2 224
Ouest Provence	38 133	94 768	806	1 054	1 147	1 232	1 397	1 569	1 758	1 986	2 121	2 273	2 780	974	1 974
Pays de Martigues	29 781	70 154	774	1 029	1 126	1 221	1 405	1 599	1 807	2 050	2 200	2 395	2 952	1 074	2 178
Communes hors EPCI en 2011	9 673	23 702	918	1 134	1 227	1 314	1 483	1 655	1 849	2 075	2 219	2 376	2 862	992	1 945
Métropole Aix-Marseille	747 439	1 766 782	705	990	1 097	1 199	1 402	1 619	1 852	2 131	2 300	2 508	3 201	1 203	2 496
- Marseille	358 380	817 583	455	792	919	1 030	1 244	1 462	1 703	1 986	2 160	2 369	3 069	1 241	2 614
- Marseille Provence Métropole hors Marseill	80 303	194 886	924	1 184	1 289	1 388	1 585	1 794	2 023	2 291	2 458	2 658	3 360	1 169	2 435
- Aix-en-Provence	60 910	130 189	804	1 106	1 228	1 343	1 578	1 835	2 121	2 482	2 709	2 996	3 761	1 481	2 957
- Pays d'Aix-en-Provence hors Aix-en-Provinc	83 115	216 791	988	1 242	1 350	1 455	1 660	1 885	2 121	2 405	2 574	2 787	3 493	1 224	2 505
France métropolitaine	26 204 549	61 653 616	817	1 077	1 176	1 267	1 444	1 628	1 835	2 090	2 250	2 451	3 156	1 074	2 338

On considère au minimum le montant du RSA personne seule pour estimer les revenus après prestations

Source : Insee, DGI 2009 & estimations Compas

Montants de référence en euros	2006	2007	2008	2009
RSA personne seule (RMI avant 2009)	433	441	448	455
seuil de pauvreté INSEE (à 50%)	733	757	791	795
seuil de pauvreté INSEE (à 60%)	880	908	949	954

Comment lire ce tableau ?

L'ensemble des revenus connus est pris en considération, y compris les revenus du patrimoine et ceux issus de la redistribution. Pour ces derniers il s'agit d'une estimation Compas. Le revenu est celui du ménage en partant du principe que le revenu est mutualisé. Le revenu par unité de consommation tient compte de la composition du ménage (à l'image des parts fiscales dans le cadre de la déclaration des revenus). Ainsi, la première personne représente une unité de consommation, toutes les autres personnes des ménages de plus de 14 ans représentent 0,5 part et les moins de 14 ans 0,3 parts. Par exemple un couple avec deux enfants dont l'un a moins de 14 ans représente : 1 UC pour le premier adulte, 0,5 UC pour le deuxième adulte, 0,5 UC pour l'enfant de plus de 14 ans et 0,3 UC pour l'enfant de moins de 14 ans, soit : $1 + 0,5 + 0,5 + 0,3 = 2,3$ UC. Ainsi, si ce ménage a un revenu de 2300 € par mois en moyenne allocations familiales et aides au logement comprises, il a un revenu par unité de consommation de 1000 € / UC ($2300 \text{ €} / 2,3$).

Le revenu médian par UC représente le revenu du ménage qui a autant de ménages plus pauvres que lui que de ménages plus riches que lui.

Le premier décile, représente le ménage qui par UC a 10% de la population qui est plus pauvre que lui. Le premier quartile représente le ménage qui par UC a 25% de la population qui est plus pauvre que lui. Le neuvième décile représente le ménage qui a 90% de la population qui est plus pauvre que lui.

Où se concentre la pauvreté ?

77% de la population vit sous le seuil de pauvreté sur le quartier Lilas-Oliviers du 13ème arrondissement de Marseille, contre 5% sur le quartier Estrangin du 7ème arrondissement de Marseille

Du 1er au 9ème décile les revenus déclarés des ménages en 2009 sont supérieurs à ceux déclarés en 2001 sur les EPCI composant la Métropole Aix-Marseille. Mais les évolutions observées sont fortement supérieures pour les ménages les plus riches. Ces évolutions montrent le creusement des écarts de niveaux de revenus observés entre les ménages les plus riches et les ménages les plus pauvres. Les ménages les plus pauvres résidant sur les territoires les plus riches ont vu leurs niveaux de revenus augmenter autant que les ménages les plus riches résidant sur les territoires les plus pauvres.

Au niveau infra-communal le creusement des écarts apparaît encore accentué avec des niveaux de revenus déclarés en 2009 parfois inférieurs à ceux de 2001 chez les populations les plus pauvres (les 1ers déciles) sur les territoires pauvres (notons de plus que ces ressources déclarées plus faibles le sont en euros courants et ne prennent donc pas en compte l'inflation qui vient s'ajouter à cette diminution de pouvoir d'achat).

La moitié de la population de la Métropole Aix-Marseille vit avec moins de 1 619 € par mois et par personne, un niveau de ressources inférieur de 9€ à la moyenne de la France métropolitaine. L'écart entre le niveau de revenu des 10% des ménages les plus riches et des 10% des ménages les plus pauvres est supérieur de 130€ à celui observé en France métropolitaine. Selon les arrondissements de Marseille, le niveau de ressources médian des ménages varie de 863 € à 2 057 € par mois.

Parmi les territoires les plus riches, le niveau de ressources des 90% des ménages les plus riches dépasse 9 000 € sur l'IRIS Estrangin.

D'où viennent les revenus ?

62% des revenus des habitants du quartier Kalliste du 15ème arrondissement de Marseille (le quartier le plus pauvre) viennent du travail (salaires / traitements) contre 38% pour le quartier Cadenelle du 8ème arrondissement de Marseille (le quartier le plus riche).

Indicateur de dynamique territoriale

Calculs Compas	Indice de dynamique des territoires				
	Population en 2009	Part des actifs occupés en 2009	Part des hauts niveaux de formation en 2009	Revenu médian mensuel par UC en 2009	IDT 2009
Marseille (8ème) - Cadenelle	2 244	70,5	54,0	3 374 €	+284
Marseille (7ème) - Estrangin	2 002	80,5	53,4	2 994 €	+264
Marseille (9ème) - La Panouse	795	84,3	38,9	2 815 €	+195
Marseille (8ème) - Les Boucles Perier	2 844	82,8	53,8	2 667 €	+242
Marseille (7ème) - Roches-Prophete	1 798	86,5	53,2	2 641 €	+243
Marseille (8ème) - Mermoz Prado	1 882	82,6	50,8	2 552 €	+221
Marseille (8ème) - Provence-Ile de France	2 022	82,6	42,1	2 546 €	+184
Marseille (8ème) - Mermoz-Grand Pavois	3 550	83,9	49,4	2 514 €	+214
Marseille (12ème) - Hagueneau-Garoutte	1 835	80,1	35,4	2 463 €	+147
Aix-en-Provence - Couronne Sud	2 576	79,6	55,1	2 412 €	+223
Marseille (8ème) - Cremieux Vallence	2 307	74,7	51,8	2 408 €	+203
Aix-en-Provence - Sud Ouest Plateau Puyricard	3 903	76,3	49,5	2 399 €	+195
Marseille (8ème) - Le Corbusier	2 118	86,1	59,0	2 397 €	+247
Aix-en-Provence - La Torse	3 079	83,3	63,5	2 389 €	+261
Marseille (8ème) - Lord Duveen	2 361	78,6	54,4	2 387 €	+217
Marseille (1er) - Colbert-Providence	2 611	45,5	14,7	442 €	-145
Marseille (1er) - Bernard du Bois	3 267	40,3	12,8	438 €	-160
Marseille (13ème) - Les Cedres-Cypres	2 169	44,3	7,5	431 €	-177
Marseille (1er) - Gare de l'Est	2 566	43,3	17,5	431 €	-137
Marseille (3ème) - Pyat Auphan	2 258	36,2	5,9	429 €	-195
Marseille (15ème) - Cap Pinede	1 008	21,3	1,5	415 €	-233
Marseille (13ème) - Lilas-Oliviers	2 070	42,2	2,7	410 €	-201
Marseille (15ème) - Zoccolat	2 857	34,1	1,1	407 €	-219
Marseille (15ème) - Lyon Mazarade	242	38,1	0,0	403 €	-218
Marseille (2ème) - Montolieu	1 711	34,3	3,3	395 €	-210
Marseille (14ème) - Centre Urbain	3 101	35,0	5,8	389 €	-199
Marseille (13ème) - Saint-Paul Corot	2 426	45,9	8,2	370 €	-177
Marseille (14ème) - Eglantines-Rosiers	2 767	52,8	10,9	340 €	-159
Marseille (3ème) - Bellevue-Pyat	1 203	30,5	1,5	318 €	-229
Marseille (15ème) - Kalliste	2 520	24,8	8,0	296 €	-211
Métropole Aix-Marseille	1 806 997	74,8	26,9	1 520 €	+30

L'indicateur synthétique est basé sur la mesure de l'écart entre la France et chacun des IRIS pour les 3 indicateurs suivants :

- le niveau de formation :
- Le niveau de revenu des habitants des territoires :
- la part de la population active occupée

Chacun des trois indicateurs tient ensuite compte de la valeur moyenne de l'indicateur au niveau national (car il y a des pourcentages et pour le revenu une dimension monétaire). Ainsi, quand la valeur est inférieure à zéro, cela signifie qu'au regard des trois indicateurs il y a une situation globalement plus défavorable pour ce quartier au regard de l'ensemble de la France, même s'il se peut qu'un des indicateurs soit mieux positionné.

L'ensemble des 15 IRIS disposant des revenus les plus faibles présentent un indice de dynamique territoriale négatif. Inversement les 15 IRIS disposant des revenus les plus élevés présentent un indice de dynamique territoriale positif. Les écarts entre les territoires les plus riches de la Métropole Aix-Marseille et les territoires les plus pauvres sont particulièrement élevés.

• Une classification nationale de tous les IRIS de France afin d'analyser les dynamiques territoriales

Une classification a été menée avec des données disponibles sur la période 1999/2001 avec la détermination d'axes factoriels qui ont été maintenus sur la période 2009. Trois oppositions entre les territoires sont apparues (trois axes factoriels déterminants) : les revenus, la part des salaires dans les revenus et le niveau de formation des populations. Seuls les IRIS dont la population dépasse les 500 habitants ont été retenus. L'analyse a permis d'identifier 8 groupes de quartiers.

La classe A : Des populations très favorisées à faible dépendance des revenus salariaux

Cette classe regroupe les populations les plus aisées, les indicateurs de chômage les plus faibles, les niveaux de formation les plus importants, la plus faible proportion de familles monoparentales (4% des quartiers français).

La classe B : Des quartiers de populations actives très favorisées (14% des IRIS français)

A la différence de la classe A, ce groupe de quartiers regroupe des territoires où les ménages ont un très bon niveau de vie qui est lié à un niveau de salaire très fort, avec un taux d'activité féminine qui est supérieur. Cela se traduit par ailleurs par un taux d'actifs occupés qui est largement supérieur à la moyenne française (10 points de plus). La précarité de l'emploi y est la plus faible de toutes les classes (peu de temps partiel et peu de contrats précaires).

La classe C : Des quartiers résidentiels favorisés et vieillissant (18% des IRIS français)

Le niveau de revenu, bien que significativement plus faible que pour les deux classes précédentes y est supérieur à la situation nationale. La dispersion des revenus y est plus faible que pour les autres classes. Il y a beaucoup de personnes seules et des sources de revenus qui proviennent pour une partie importante des retraites et pensions. La population pauvre est peu présente dans ces quartiers.

La classe D : Des quartiers résidentiels d'accueil de familles plutôt favorisées et actives (19% des quartiers français, la plus forte proportion)

Le niveau de revenu est très proche de celui qui est observé pour l'ensemble du territoire national. Les niveaux de formation sont aussi très proches de la moyenne nationale. La part des familles monoparentales y est aussi similaire. La spécificité de ces territoires tient dans la sur-représentation des revenus liés au travail (le deuxième groupe de territoires pour l'importance de cette variable).

La classe E : Les quartiers de centre ville et/ou à forte disparité sociale (8% des IRIS français)

L'écart entre les revenus des plus aisés et les revenus des plus pauvres y est ici le plus important. Ces quartiers se caractérisent aussi par une forte proportion de hauts niveaux de formation accompagnée de salariés en situation précaire ou travaillant à temps partiel. Cette situation est la caractéristique des territoires de centre ville.

La classe F : Des ménages locataires fragiles avec forte présence de personnes seules et âgées (16% des IRIS français)

Il s'agit de territoires où la part des logements sociaux ou en locatif privé est très importante et où l'offre de logements est plus ancienne (des années 50 et début des années 60). Le niveau de revenu est significativement plus faible qu'en moyenne nationale. Les familles sont très peu présentes dans ces territoires ainsi que les revenus liés au travail. Il s'agit essentiellement de revenus liés aux retraites et pensions.

La classe G : des quartiers de familles locataires en logement social fragiles avec une forte dépendance aux revenus salariaux (12% des IRIS français)

Les niveaux de revenus dans ces quartiers sont très faibles (juste au-dessus de la classe H), mais très fortement dépendants des revenus du travail (peu de revenus de retraites/pensions de même que peu de revenus provenant du patrimoine ou d'activités indépendantes). Ainsi, il s'agit des quartiers où la dépendance aux revenus du travail y est la plus forte. Il y a une forte proportion de familles monoparentales. Les niveaux de formation de ces habitants sont très faibles. Une partie des quartiers concernés par les CUCS se situent dans cette catégorie.

La classe H : Des quartiers d'accueil de populations à fortes difficultés socio-économiques (9% des quartiers français).

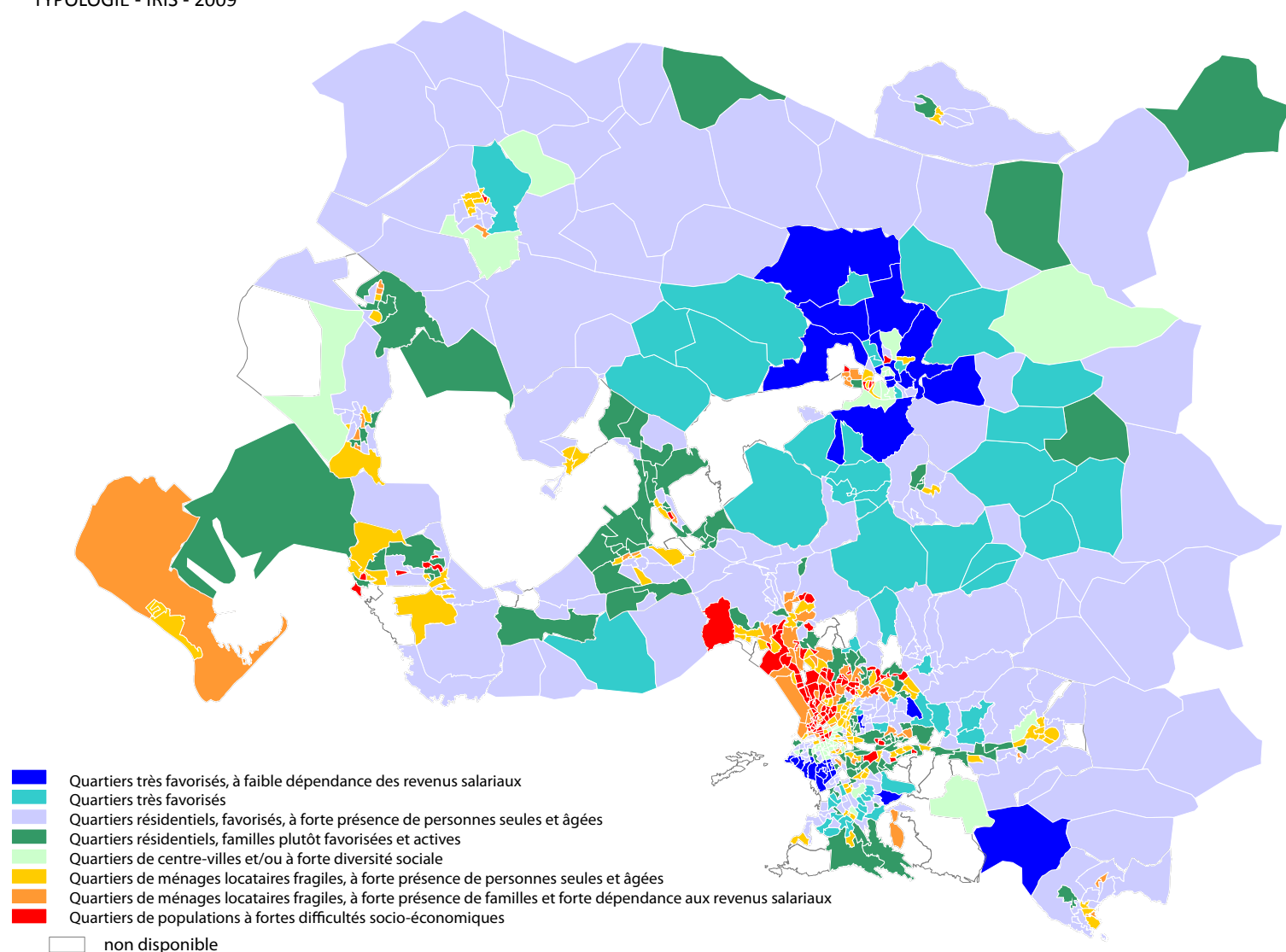
Ces quartiers se caractérisent par le plus fort taux de familles monoparentales, de personnes occupant un emploi précaire, de personnes au chômage ainsi que de personnes n'ayant aucun diplôme. La plupart de ces territoires sont concernés par la politique de la ville. Il s'agit donc des quartiers les plus fragiles des villes françaises.

Où se situent les IRIS de la Métropole Aix-Marseille au regard des territoires français ?

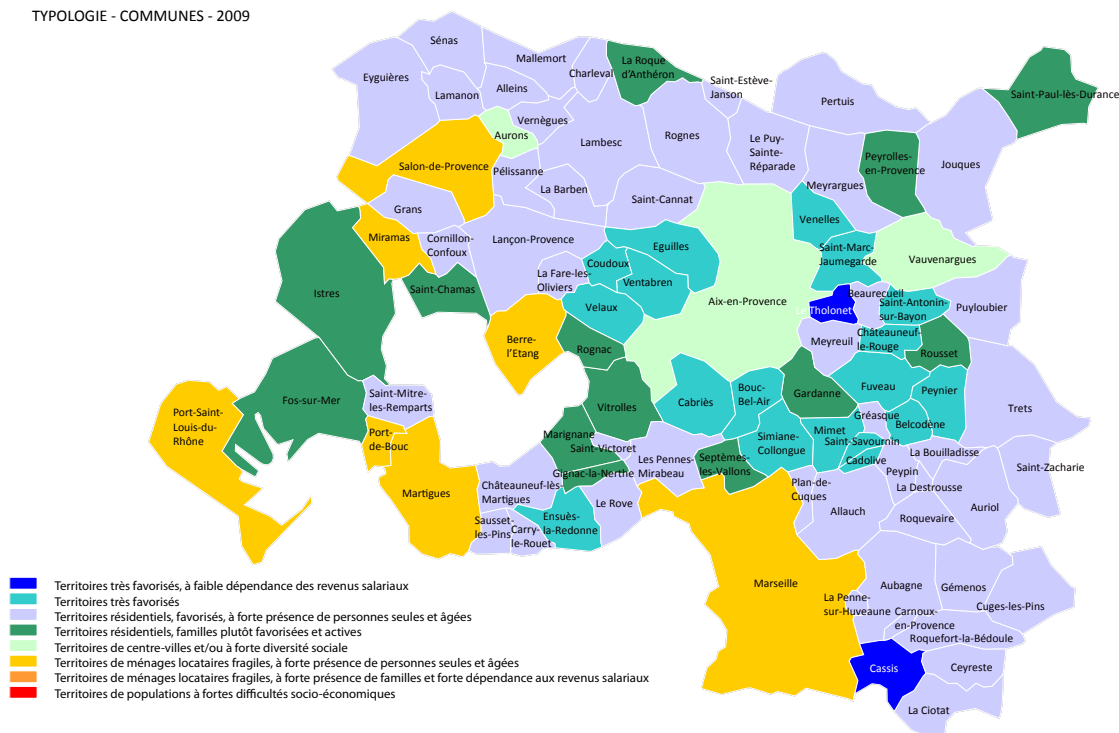
8% des IRIS de la catégorie H «les territoires les plus défavorisés» appartiennent à la Métropole Aix-Marseille, contre 5% des IRIS de la catégorie A «les territoires les plus favorisés».

• Iris et communes de la Métropole Aix-Marseille en 2009

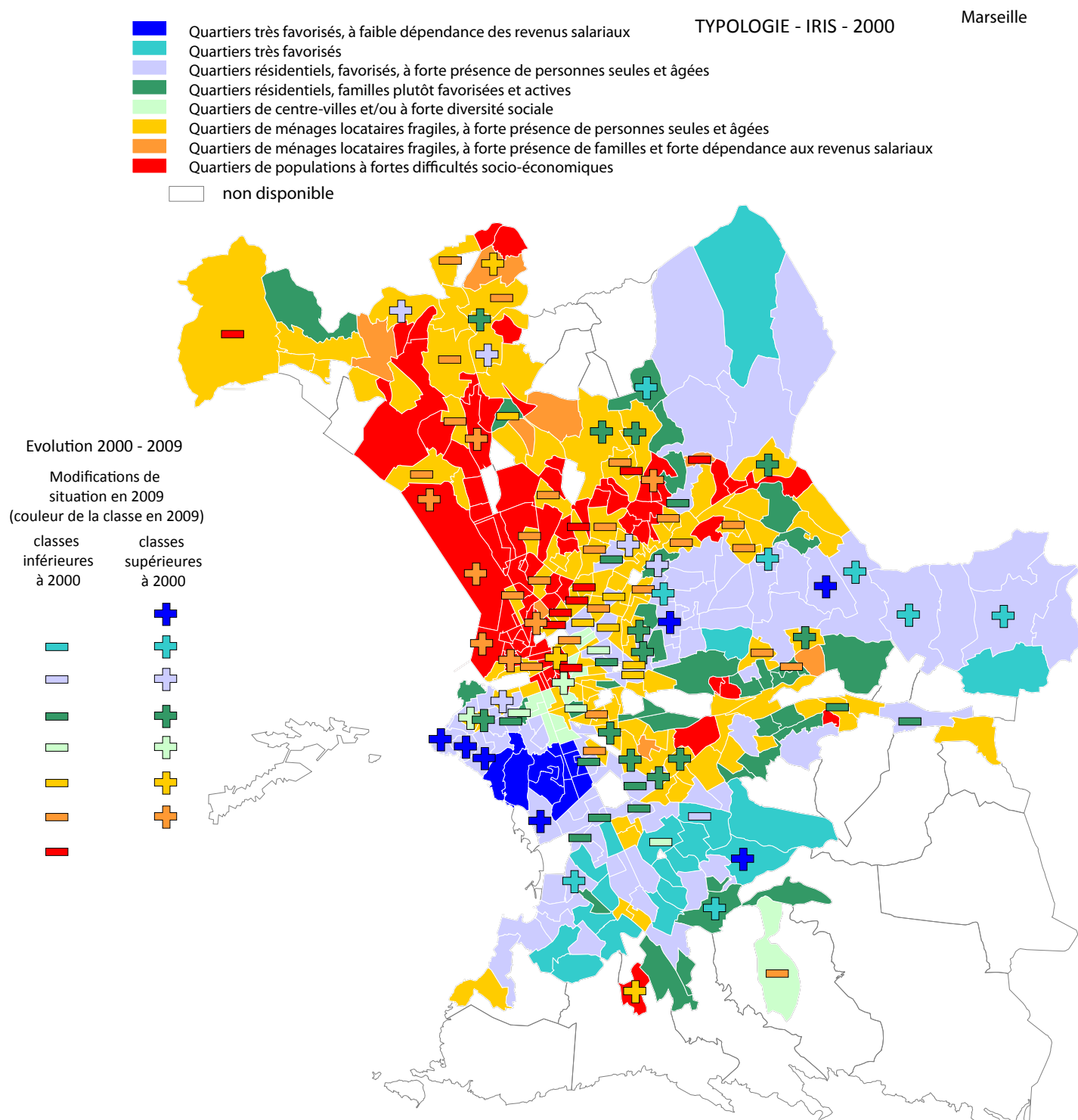
TYPOLOGIE - IRIS - 2009



TYPOLOGIE - COMMUNES - 2009



● Les IRIS de Marseille évolution 2000-2009



● Les IRIS d'Aix-en-Provence évolution 2000-2009

TYPOLOGIE - IRIS - 2000

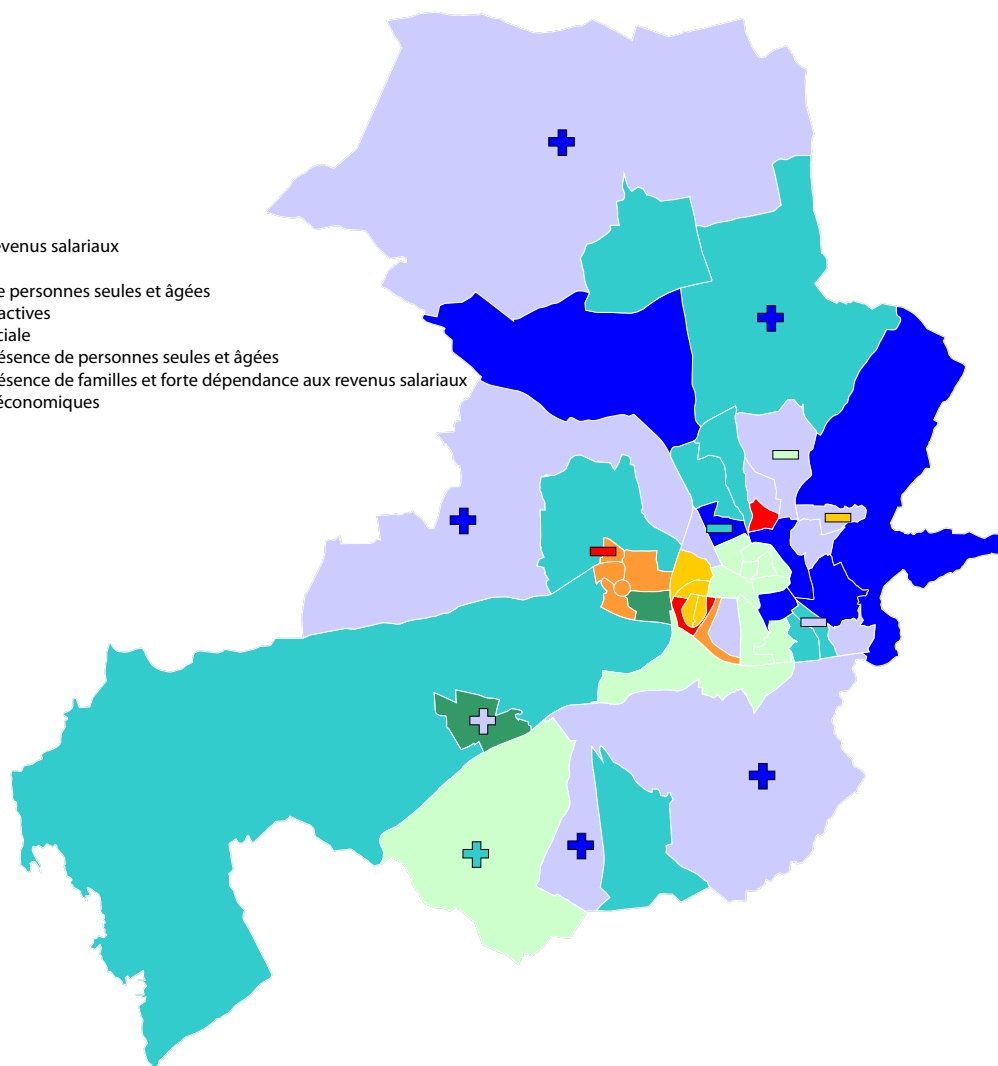
Aix-en-Provence

- Quartiers très favorisés, à faible dépendance des revenus salariaux
- Quartiers très favorisés
- Quartiers résidentiels, favorisés, à forte présence de personnes seules et âgées
- Quartiers résidentiels, familles plutôt favorisées et actives
- Quartiers de centre-villes et/ou à forte diversité sociale
- Quartiers de ménages locataires fragiles, à forte présence de personnes seules et âgées
- Quartiers de ménages locataires fragiles, à forte présence de familles et forte dépendance aux revenus salariaux
- Quartiers de populations à fortes difficultés socio-économiques
- non disponible

Evolution 2000 - 2009

Modifications de
situation en 2009
(couleur de la classe en 2009)

classes inférieures à 2000	classes supérieures à 2000
■	+
■	+
■	+
■	+
■	+
■	+
■	+





compas 
Au service du sens

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce document a été rédigé par
Violaine Mazery & Hervé Guéry
violaine.mazery@compas-tis.com
herve.guery@compas-tis.com

Maîtrise d'ouvrage : Région PACA
Conception et suivi de réalisation :
P. Lacoste
JB. Chabert
A. Verdeau

www.lecompas.fr

Nos outils : <http://www.e-compas.fr/>

Nos publications : <http://www.lecompas.fr/nos-publications>

Notre base documentaire : <http://www.lecompas.fr/base-documentaire>

Centre d'observation et de mesure des politiques d'action sociale

Compas - Strasbourg

24, rue de l'Yser
67000 Strasbourg
Tel. : 03 90 41 09 18

Compas - Nantes (siège social)

15 ter, bd Jean Moulin
44100 Nantes Cedex 4
Tel. : 02 51 80 69 80

Compas - Paris

13, rue Alphonse Daudet
75014 Paris Cedex
Tel. : 01 45 86 18 52